

## SALAZAR FACE À LA SHOAH

Filipe Ribeiro de Meneses, traduit de l'anglais par Claire Darmon

Mémorial de la Shoah | « [Revue d'Histoire de la Shoah](#) »

2015/2 N° 203 | pages 255 à 276

ISSN 2111-885X

ISBN 9782916966120

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-revue-d-histoire-de-la-shoah-2015-2-page-255.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Mémorial de la Shoah.

© Mémorial de la Shoah. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## SALAZAR FACE À LA SHOAH

---

Filipe Ribeiro de Meneses<sup>1</sup>

*Traduit de l'anglais par Claire Darmon*

Le 29 octobre 1942, le chef de gouvernement du Portugal, le dictateur António de Oliveira Salazar, écrit à un célèbre intellectuel suisse conservateur, le comte Gonzague de Reynold, un ami avec lequel il correspondait régulièrement sur les affaires internationales. Reynold connaissait bien le Portugal et, avant la guerre, avait beaucoup écrit à ce sujet, ainsi que sur l'État nouveau de Salazar<sup>2</sup>. Salazar déclina l'invitation de Reynold à se rendre en Suisse – « ma nature sédentaire est trop connue et trop forte pour me permettre de dissimuler un voyage à l'étranger et, une fois que ce serait connu, d'empêcher les spéculations les plus incontrôlables » – invitant plutôt le comte à venir au Portugal : « Je pourrai vous faciliter l'entrée et le séjour ici – et nous emploierions les quelques heures de la journée que nous choisirions de passer ensemble pour échanger nos impressions et nos opinions sur la situation et les opportunités, présentes ou futures. » Dans cette lettre, en brossant le tableau d'une Europe plongée dans sa troisième année de guerre, Salazar fit un commentaire révélateur : « Le nazisme, relativement à sa conception de la politique internationale allemande, n'est-il pas l'expression contemporaine d'un pangermanisme éternel ? Si Bismarck vivait aujourd'hui, ne ferait-il pas ce que Hitler a fait – intégrer l'Autriche, dominer les nations de l'empire autrichien, affirmer ouvertement son aspiration à l'hégémonie absolue en Europe ?<sup>3</sup> » Lorsque, dans cette lettre, il présente le Troisième Reich de Hitler, le dictateur portugais omet totalement de mentionner la composante raciale meurtrière qui le soutient. À cet égard, la correspondance entre Salazar et Gonzague de Reynold est caractéristique de ses opinions persistantes sur la nature de la guerre. Ces dernières années, on a beaucoup écrit sur le rôle du Portugal dans la Shoah, mais tous les auteurs qui se sont attelés à cette tâche se sont heurtés

1 Université nationale d'Irlande à Maynooth.

2 Gonzague de Reynold, *Portugal*, Paris, Éditions Spes, 1936.

3 Arquivo Nacional Torre do Tombo (ANTT), Arquivo Oliveira Salazar (AOS), Correspondência Oficial Especial (COE) 3, Projet d'une lettre en portugais d'António de Oliveira Salazar à Gonzague de Reynold, Lisbonne, 29 octobre 1942.

au mur du silence qui entoure Salazar et son opinion sur l'entreprise nazie d'extermination de la population juive d'Europe. Étant donné la position clé de Salazar au Portugal à l'époque – il était à la fois Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et ministre de la Guerre (sans compter le fait que la police politique du régime, la *Polícia de Vigilância e Defesa do Estado* (PVDE), lui présentait directement ses rapports, court-circuitant le ministre de l'Intérieur) –, c'est là une situation frustrante aussi bien pour les historiens que pour les lecteurs. Cet article a pour objectif de sonder ce mur du silence, de tenter, d'après les propos, les écrits et les actes de Salazar, de reconstituer son point de vue sur la tragédie qui se déroulait, tout en les situant dans le contexte plus large de la diplomatie et de la neutralité en temps de guerre.

Ces dernières années, Avraham Milgram d'une part, Irene Flunser Pimentel et Cláudia Ninhos de l'autre, ont publié d'importants ouvrages qui contribuent considérablement à notre compréhension de la place et du rôle du Portugal dans la Shoah<sup>4</sup>. Ces ouvrages complètent le précédent livre d'Irene Flunser Pimentel<sup>5</sup>, ainsi que les écrits pionniers de Rui Afonso<sup>6</sup>, Manuela Franco<sup>7</sup>, et Patrik von Zur Mühlen<sup>8</sup>, pour n'en citer que quelques-uns. Une situation contradictoire et souvent paradoxale se dégage de tous leurs travaux. Depuis le début du siècle, la petite communauté juive du Portugal connaissait un certain renouveau, mais les efforts pour atteindre une population crypto-juive plus large, en exhortant ses membres à pratiquer leur foi ouvertement, commencèrent à susciter localement des réactions. Le Nouvel État était un régime autoritaire de droite, mais l'antisémitisme n'y jouait aucun rôle, que ce soit dans ses origines ou dans son soutien législatif. En 1937, alors que la guerre mondiale était encore une éventualité lointaine, Salazar avait publiquement dénigré la doctrine étayant certains aspects des lois de Nuremberg qui risquaient d'avoir, comme il le précisa, de « dangereuses conséquences<sup>9</sup> ». Dès le déclenchement de la guerre, le Portugal ferma ses frontières à presque tous les réfugiés, mais

4 Avraham Milgram, *Portugal, Salazar e os Judeus*, Lisbonne, Gradiva, 2010 ; Irene Flunser Pimentel et Cláudia Ninhos, *Salazar, Portugal e o Holocausto*, Lisbonne, Temas e Debates/Circulo de Leitores, 2013.

5 Irene Flunser Pimentel, *Judeus em Portugal durante a II Guerra Mundial: Em Fuga de Hitler e do Holocausto*, Lisbonne, Esfera dos Livros, 2006.

6 Rui Afonso, *Um Bom Homem. Aristides Sousa Mendes, o « Wallenberg Português »*, Lisbonne, Editorial Caminho, 1995.

7 Manuela Franco, « Judeus em Portugal », in António Barreto et Maria Filomena Mónica (éd.), *Dicionário de História de Portugal*, vol. 8 : *Suplemento F/O*, Lisbonne, Figueirinhas, 1999, p. 314-324.

8 Patrick von Zur Mühlen, *Fluchtweg Spanien-Portugal: Die Deutsche Emigration und der Exodus aus Europa 1933-1945*, Bonn, Dietz, 1992.

9 António de Oliveira Salazar, *Como Se Reergue um Estado*, Lisbonne, Esfera do Caos, 2007 [première édition en 1937]. Cité in Flunser Pimentel, *Judeus em Portugal*, op. cit., p. 41.

ceux-ci arrivèrent quand même, ce qui eut un impact significatif sur la vie portugaise pendant le conflit (et donna l'impression durable au pays qu'il avait joué un rôle positif pendant le conflit). Une attitude véritablement humanitaire aurait contribué à sauver de nombreuses autres vies (et pas seulement juives), mais en même temps, les organisations de secours juives furent autorisées à fonctionner dans le pays, prenant en charge ceux qui avaient réussi à franchir la frontière et envoyant de l'aide, lorsque c'était possible, aux Juifs se trouvant encore dans l'Europe occupée par les nazis. Quelques diplomates furent sanctionnés pour avoir aidé des Juifs – le plus connu fut Aristides Sousa Mendes –, tandis que d'autres, plus discrets dans leur action furent par la suite autorisés, voire encouragés, à agir ainsi. En 1943, lorsque Hitler commença à mettre en œuvre la « Solution finale » dans les centres de mise à mort de Pologne, un musée consacré au patrimoine juif du Portugal fut inauguré dans l'ancienne synagogue de Tomar, ville qui, en tant que siège de l'ordre militaire du Christ, était indissolublement liée au nationalisme portugais. Au-delà de ces paradoxes, cependant, un certain nombre de décisions témoignent sans conteste d'une grande indifférence au sort des Juifs, d'une hostilité à leur séjour éventuel au Portugal, et même à leur passage dans ce pays. L'absence d'aide apportée à tous les Juifs de nationalité portugaise vivant à l'étranger ou ayant des liens historiques avec le Portugal constitue le meilleur exemple de ces décisions. Étant donné la minutie avec laquelle Salazar géra le Portugal pendant la guerre, et notamment les Affaires étrangères, il ne fait aucun doute qu'il était responsable de cette attitude. Il est inutile, en fait, de retracer le processus de prise de décision du ministère portugais des Affaires étrangères (Ministério dos Negócios Estrangeiros, MNE) en matière de politique concernant les Juifs, comme l'ont fait d'autres historiens pour le Foreign Office britannique ou le Secrétariat d'État américain : au Portugal, un débat ouvert et des points de vue contradictoires n'avaient pas leur place au sein du système. Mais qu'est-ce qui motiva l'indifférence, voire l'opposition, de Salazar à l'idée que le Portugal joue un rôle majeur dans le sauvetage de vies juives ?

L'examen de la correspondance de Salazar avec Gonzague de Reynold montre qu'elle est presque entièrement consacrée à l'avenir de l'Europe (les deux hommes étaient généralement d'avis qu'une solution négociée à la guerre serait la meilleure issue), et que le sort de la population juive du continent n'est que rarement évoqué. Pendant la « drôle de guerre », le 20 février 1940, Reynold rencontra le roi Léopold III à Bruxelles. Le monarque

souhaitait explorer des voies de négociations pour mettre fin à une guerre qui, craignait-il à juste titre, risquait bientôt d'engloutir son pays. Écrivant au dictateur le 11 mars pour rapporter l'entretien, Reynold expliqua que le roi de Belgique avait parlé de Salazar « avec une telle admiration que je me sens à la fois heureux et obligé de vous [en] faire part<sup>10</sup> ». À la fin de l'entretien, le roi amena la conversation sur ce qui appela la « question juive ». Selon Gonzague de Reynold,

J'ai répondu que je n'avais jusqu'à présent pas étudié cette question, non qu'elle ne m'intéressait point, mais parce que j'avais quelque angoisse à l'étudier. Toutefois, la question juive existe et il faut avoir le courage de le constater au lieu de jeter le manteau sur elle. Le Roi m'ayant demandé si j'entrevois une solution, j'ajoutai que je serais fort embarrassé d'en apporter une. Peut-être pourrait-on envisager l'extension à tous les Israélites d'une nationalité juive, par exemple palestinienne, ce qui permettrait de les traiter partout comme des étrangers, ni mieux, ni plus mal, mais que c'était là sans doute une utopie<sup>11</sup>.

Que peut retirer l'historien de cette lettre et de la réunion qui y est mentionnée ? Il n'existe pas de réponse de Salazar dans ses archives, mais compte tenu de leurs affinités personnelles et idéologiques, ainsi que de leur interprétation commune de la guerre considérée comme une tragédie pour la civilisation européenne, il est fort probable que Salazar ne fut pas choqué par l'opinion exprimée par un ami, selon laquelle il existait véritablement une « question juive » et qu'elle devrait être traitée dans le cadre d'un vaste règlement européen. Qualifier tous les Juifs d'étrangers dans leurs propres pays, unis par une nationalité fictive, lui semblait probablement un prix à payer pour la fin de la guerre. Une telle solution, si elle était choisie, pourrait du moins mettre fin à l'intense flot de réfugiés d'Europe centrale traversant le Portugal en route pour mener ailleurs une nouvelle vie. Au début, ce flot avait évité le Portugal, considéré comme une destination peu attrayante par ceux qui fuyaient le nazisme, mais après l'annexion de l'Autriche, et notamment après la Nuit de cristal, il avait repris. En vue de

---

10 En français dans l'original. AOS COE 3, lettre, Gonzague de Reynold à António de Oliveira Salazar, Château de Cressier-sur-Morat, 11 mars 1940. Dans le compte-rendu de la réunion, attaché à cette lettre, Reynold écrit : « Lorsque je lui dis que, non seulement je connaissais personnellement Salazar, mais que nous étions amis, lui et moi, il se produisit un véritable épanouissement, à ce moment-là, la réaction de timidité cessa comme par un brusque déclic, et le Roi passa aux confidences » (en français dans l'original).

11 En français dans l'original.

le contrôler, le gouvernement de Salazar restreignit à plusieurs reprises les possibilités d'accès au Portugal, et la PVDE, qui assumait également les fonctions de « police internationale », interdit de plus en plus souvent l'entrée du pays aux réfugiés, même à ceux qui avaient des papiers en règle. Les récentes études sur la réaction du Portugal à la « Solution finale » ont mis en évidence le rôle actif de la police secrète en tant que gardien des frontières du pays, et ont relevé une indéniable tendance antisémite chez certains de ses chefs. Enclins à voir la menace de complots et de conspirations mondiales sur le Portugal et ses intérêts, les membres de la PVDE répugnaient à croire, dès lors qu'il était question des liens des Juifs avec le communisme international, qu'il puisse y avoir tant de fumée (sous forme d'une incessante propagande allemande) sans feu. En vertu des nouvelles règles édictées par le MNE au nom de la PVDE, seuls les réfugiés susceptibles de démontrer leur capacité à quitter le Portugal, munis de visas de sortie et de réservations à bord de bateaux en partance, étaient autorisés à pénétrer dans le pays. Ces règles retiraient également aux légations et consulats portugais à l'étranger leur pouvoir discrétionnaire, centralisant le rôle de trancher de chaque cas entre les mains de la PVDE<sup>12</sup>. Les raisons de l'hostilité du Portugal à l'égard des réfugiés n'étaient pas difficiles à comprendre. En premier lieu, le déclenchement de la guerre civile espagnole en 1936 marqua le début d'une période d'attention plus soutenue de la part de Salazar pour les questions diplomatiques ; cette année-là, il prit en charge le portefeuille des Affaires étrangères qu'il allait conserver même après la Seconde Guerre mondiale. C'était un indice avéré que son attention était attirée vers la scène internationale : la menace pour le Nouvel État était désormais perçue comme venant de l'étranger, non d'une opposition intérieure vaincue. D'une façon générale, Salazar se méfiait du corps diplomatique et du corps consulaire, tous deux hérités de la Première République et de la monarchie libérale qui l'avait précédée. En conséquence, au cours des années suivantes, les nominations politiques devinrent prédominantes dans les grandes ambassades et légations (avec un succès discutable, cependant, car lorsque le titulaire se rendait compte que la vie diplomatique n'était pas aussi prestigieuse qu'il le pensait généralement, survenait un sentiment de déception). Ambassadeurs, ministres et consuls étaient censés servir uniquement de courroies de transmission et non prendre des décisions de leur propre chef. En outre,

12 La circulaire la plus importante, à cet égard, fut la n° 10, adoptée le 28 octobre 1938, en réaction à l'impossibilité des Juifs allemands de revenir dans leur pays après l'avoir quitté.

Salazar considérait le Portugal comme un pays qui devait être « purgé » des idéologies et influences étrangères, et recouvrer la santé, après des décennies tumultueuses qui, pensait-il, l'avaient mené à plusieurs occasions au seuil de l'effondrement. Il fallait donc le dépolitiser et confier le contrôle de sa vie politique, économique et culturelle à une élite triée sur le volet, imprégnée de la mentalité nationaliste « de rigueur ». Le vaste mouvement de réfugiés aux conceptions politiques diverses, arrivant dans le pays, ne serait-ce que pour le traverser, mettait en péril cet équilibre précaire. Enfin, Salazar, à l'instar des dirigeants portugais précédents, était extrêmement sensible aux menaces, réelles ou supposées, pesant sur l'Empire colonial portugais, ce dernier étant considéré comme la clé du futur redressement économique du Portugal et comme la source de la mission « nationale » du pays. Au cours des années qui précédèrent la Seconde Guerre mondiale, divers éléments – notamment le gouvernement des États-Unis<sup>13</sup> – avaient envisagé que l'Angola, convoité depuis longtemps par plusieurs autres nations européennes, constitue un éventuel point de peuplement pour les Juifs européens. De tels projets suscitaient une profonde méfiance à Lisbonne et alimentaient celle de Salazar à l'égard de tout ce qui avait trait aux réfugiés. Il faut rappeler que, au cours des années 1930, celui-ci avait été accusé de négliger l'Empire portugais, refusant d'investir dans les colonies comme l'Angola et le Mozambique (et même d'avoir été partisan de les louer ou de les vendre<sup>14</sup>) ; il était donc impossible de faire accepter un projet d'ingérence étrangère dans les affaires coloniales du Portugal. Rappelons également que le Portugal n'agissait pas de façon isolée ; d'autres pays commençaient à dresser des barrages à l'immigration juive, refusant de subir les conséquences de l'antisémitisme de Hitler en ouvrant leurs portes à des centaines de milliers de réfugiés. Le Portugal était l'un des maillons d'une longue chaîne d'étapes entre les réfugiés et leur sécurité,

13 Le 12 janvier 1939, le sous-secrétaire d'État Sumner Welles écrit au président Roosevelt que l'antisémitisme en Allemagne et en Europe orientale avait atteint un niveau qui requerrait la création d'une « patrie juive complémentaire ». L'Angola était, de l'avis de nombreux experts en « géographie », « de loin la plus prometteuse d'un point de vue physique, climatique et économique ». En fait, ajouta-t-il, les « potentialités de l'Angola revêtent une telle importance qu'elles justifient les efforts héroïques déployés pour surmonter les obstacles politiques ». *Foreign Relations of the United States, 1939*, vol. 2, *General, The British Commonwealth and Empire* (Washington, DC, U.S. Government Printing Office, 1939, le sous-secrétaire d'État (Welles) au président Roosevelt, Washington, 12 janvier 1939, p. 65). Deux jours plus tard, Cordell Hull écrit à l'ambassadeur Joseph Kennedy à Londres, l'enjoignant de s'assurer du soutien du gouvernement britannique pour convaincre son homologue portugais d'accepter ce projet, qui impliquerait que l'Angola devienne, avec le temps, un État autonome, voire indépendant. Le Portugal tirerait profit financièrement de ce projet (« Le revenu que le Portugal recevrait d'une telle entreprise dépasserait de loin le revenu qu'il a déjà reçu de l'Angola ou qu'il pourrait en attendre au rythme de développement actuel »), tandis que Salazar deviendrait « l'une des plus grandes figures de l'histoire de son pays et de notre temps ». *Foreign Relations...*, *op. cit.*, le secrétaire d'État à l'ambassadeur du Royaume-Uni (Kennedy), Washington, 14 janvier 1939, 15 h, p. 68.

14 António de Oliveira Salazar, *Discursos e Notas Políticas*, vol. 2 : 1935-1937, 2<sup>e</sup> édition, Coimbra, Coimbra Editora, 1945, « O Suposto Arrendamento de Angola à Alemanha », p. 257-264.

hors d'atteinte des nazis ; Salazar n'opta pas pour une politique de porte ouverte à tous, et sa position allait toujours être déterminée par celle des autres le long de cette chaîne.

Jusqu'en mai 1940, la guerre parut à Salazar une impasse du même ordre que le conflit de 1914-1918. Si c'était une tragédie pour l'Europe dans son ensemble, estimait-il, elle ne devait pas concerner directement le Portugal. Il souhaitait avant tout préserver la neutralité du Portugal et, si possible, utiliser la guerre pour stimuler le développement économique du pays en faisant commerce des produits portugais et coloniaux avec toutes les parties<sup>15</sup>. Au début du conflit, le nombre d'étrangers cherchant refuge au Portugal augmenta encore, et les règlements pour entrer au Portugal se durcirent en conséquence, selon la PVDE, à la fois pour des raisons de sécurité nationale et parce que de nombreux consuls n'avaient pas suivi les instructions récemment envoyées. Leur négligence, ou leur désobéissance, signifiait que les réfugiés juifs qui n'avaient pas le droit de retourner dans leur patrie pénétraient au Portugal, devenant, affirmait-on, un fardeau pour l'État. Dorénavant, le 11 novembre 1939, le MNE expliqua à tous les consulats que seuls les consuls de carrière – et non les consuls honoraires – pourraient s'occuper de visas d'entrée<sup>16</sup>. On pensait que des diplomates professionnels, soucieux de leurs carrières, seraient plus faciles à contrôler que leurs collègues honoraires. Un renforcement de la centralisation de la décision d'autoriser chaque individu à entrer au Portugal intervint pendant le conflit. Le nombre de demandes de visas refusées par la PVDE monta en flèche, et le discours de type racialisé s'intensifia, aussi bien dans les appels en faveur de la délivrance de visas que dans les refus de la police. Le Portugal se prépara à dresser ses batteries pour la durée du conflit.

La défaite de la France modifia cette situation. Inattendue, la rapide expansion des armées de Hitler vers l'ouest déclencha la fuite de millions de personnes. La plupart d'entre elles cherchaient à se mettre à l'abri des combats, car le souvenir des atrocités allemandes de 1914 et de l'occupation qui s'ensuivit restait encore vif dans les esprits ; d'autres savaient qu'ils ne resteraient en vie qu'en quittant la France. Le 22 juin, le directeur général des Affaires politiques au MNE rapporta la visite à Lisbonne du ministre polonais, appelé « Dubics<sup>17</sup> », accompagné d'un certain professeur Glaser. Ils

15 Cette attitude fut dictée en partie par l'opposition conservatrice hostile à la participation du Portugal à la Première Guerre mondiale. Ce courant d'opinion comparait les difficultés du Portugal en tant que belligérant aux progrès économiques accomplis par l'Espagne, pays neutre. Salazar, jeune enseignant à l'Université de Coimbra, partageait ce sentiment de frustration.

16 Flunser Pimentel et Ninhos, *Salazar, Portugal e o Holocausto...*, op. cit., p. 415.

17 Probablement Karl Dubic-Penter.

souhaitaient garantir un passage sûr à travers le Portugal pour le plus grand nombre possible de membres de l'Armée polonaise en France, ainsi que pour les civils polonais, hommes et femmes : ensemble, ils constituaient « le noyau d'une race qui devait être sauvée<sup>18</sup> ». Cette requête, accompagnée d'une indication émanant d'un fonctionnaire du MNE selon laquelle Glaser était « je crois, un Juif », n'ébranla pas Salazar. Alors que ces malheureux Polonais étaient abandonnés à leur sort en France, d'autres personnes prirent les choses en mains. Un certain nombre de Juifs français, belges et néerlandais affrétèrent le paquebot *Dora* qui, par le passé, avait été utilisé par les sionistes pour acheminer des Juifs en Palestine sous mandat britannique. Un désaccord sur les tarifs détermina le capitaine à s'arrêter à Lisbonne au lieu de continuer sur Casablanca comme cela avait été convenu au départ. Néanmoins, la PVDE n'autorisa pas les passagers à débarquer à Lisbonne. Pendant un mois, le navire demeura à l'ancre, tandis que les conditions à bord se détérioraient. Les autorités portugaises finirent par céder et autorisèrent les passagers à débarquer, mais les emprisonnèrent à Caxias. Les récits sur le traitement inique des passagers parvinrent à Salazar dans une lettre anonyme et le conduisirent à demander des explications au capitaine Lourenço, commandant de la PVDE<sup>19</sup>.

Comme le montre l'affaire du *Dora*, la défaite française constitua moment où les défenses soigneusement établies par Salazar contre le monde extérieur furent percées : il y avait simplement trop de désespérés en mouvement pour pouvoir préserver l'isolement du Portugal. Un enchaînement d'événements redoubla toutes les craintes et appréhensions du dictateur. Comme on le sait aujourd'hui, le consul à Bordeaux, Aristide de Sousa Mendes joua un rôle déterminant en plaçant le Portugal face à la réalité de la tragédie humaine qui se jouait par suite de la guerre. Sousa Mendes était connu de Salazar. Son frère jumeau César, plus ambitieux, également diplomate de carrière, avait été ministre des Affaires étrangères dans le premier gouvernement de Salazar et fut plus tard en poste à Varsovie. Aristide avait également

18 AOS CO Negócios Estrangeiros (NE) 7B, Ministério dos Negócios Estrangeiros, Repartição do Pessoal e da Administração Interna, Apointamento, « Conversa com o Ministro da Polónia, 22 de Junho ed 1940 », J. Carneiro.  
19 AHD, CO Interior (IN) 8B, lettre, « Um Português » à António de Oliveira Salazar, 12 août 1940, et note d'accompagnement du capitaine Agostinho Lourenço à António de Oliveira Salazar, 19 août 1940. Lourenço nia que le traitement des Juifs par les autorités ait été déplacé : « Tous ceux qui étaient à bord du *Dora* ont débarqué et ont été hébergés à Caxias en vue de mettre fin aux allégations en cours. Les automobiles qui devaient être remises à un certain nombre d'entre eux à la douane, dont certains très aisés, ont été retenues sur ordre de cette force de police et sont à la disposition du directeur des douanes ; il y a même eu un cas où une automobile a dû revenir d'un garage privé au bâtiment des douanes. » Il précisa que les associations d'entraide juives américaines avaient organisé le départ de la plupart des personnes en question, avant d'ajouter une note personnelle : « Cette affaire est l'une de celles, nombreuses, qui ont montré que la compassion de certaines personnes pour les réfugiés est purement intéressée ; il y a un intérêt qui se donne l'apparence d'une pitié inexistante. »

fait l'objet d'une enquête interne menée par le MNE à propos de sa probité financière. Cette enquête, qui n'avait pas abouti, était parvenue sur le bureau de Salazar<sup>20</sup>. En 1939 et au début de 1940, Sousa Mendes ignore délibérément les instructions en vigueur et délivra deux visas à des professeurs d'université qui avaient perdu leur emploi ces dernières années, l'un à Vienne, l'autre à Barcelone<sup>21</sup>. Il fut blâmé pour ces initiatives, mais demeura en poste. Profondément troublé par le terrible sort des réfugiés arrivant dans le sud de la France et craignant pour leur vie, Sousa Mendes, après avoir débattu avec sa conscience, décida de passer outre les règles récemment imposées par le MNE et entreprit d'accorder des visas d'entrée au Portugal à tous ceux qui en faisaient la demande. En matière de délivrance de visas, il était injuste et illégal, affirma-t-il par la suite, d'établir une distinction entre les Juifs et les autres. Il ajouta qu'était temps également pour le Portugal de se faire pardonner son passé antisémite, notamment l'expulsion des Juifs de son territoire, à la fin du xv<sup>e</sup> siècle. Sousa Mendes délivra plusieurs milliers de visas à des gens de toutes nationalités, malgré l'absence d'autorisation de Lisbonne. Avraham Milgram soutient que le nombre total de visas délivrés fut inférieur à ce qu'on pense généralement ; il recensa 2 862 visas entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 22 juin 1940 (dont le chiffre stupéfiant de 1 575 pour les seules journées des 11 et 12 juin<sup>22</sup>), ajoutant cependant que

Nous ne connaissons jamais avec certitude le nombre de visas délivrés dans les bureaux consulaires de Bayonne et de Hendaye dans lesquels il se rendit après avoir été rappelé pour sa désobéissance, car dans ces endroits, il délivra des dizaines de visas écrits à la main, sans sceau consulaire, qui ne furent jamais enregistrés nulle part<sup>23</sup>

Irene Flunser Pimentel et Claudia Ninhos acceptent les chiffres de Milgram, mais, sans avancer de données précises, suggèrent que ces visas non officiels griffonnés à la hâte furent plus nombreux que ne le laisse entendre Milgram. Les autorités frontalières espagnoles tirèrent la sonnette d'alarme à propos du nombre de réfugiés se rendant au Portugal, et Lisbonne ne tarda pas à réagir ; entre autres mesures, Salazar envoya l'ambassadeur à Madrid, le très influent Pedro Teotónio Pereira, étudier la situation. Le cas du consul fut aggravé par une plainte officielle

<sup>20</sup> AOS, Journal d'António de Oliveira Salazar, 13 janvier 1935.

<sup>21</sup> Milgram, *Salazar, Portugal e os Judeus...*, op. cit., p. 98.

<sup>22</sup> Flunser Pimentel & Ninhos, *Salazar, Portugal e o Holocausto...*, op. cit., p. 439.

<sup>23</sup> Milgram, *Salazar, Portugal e os Judeus...*, op. cit., p. 101.

britannique dénuée de fondement, déposée à Lisbonne, selon laquelle Sousa Mendes faisait payer les visas qu'il accordait, l'argent recueilli étant destiné à un vague fonds caritatif. Dans son rapport sur la situation, Teotónio Pereira, qui décrivait Sousa Mendes comme ayant perdu l'esprit, nota la mise en garde inquiétante faite par un fonctionnaire espagnol perplexe : le Portugal voulait-il vraiment que les nazis récupèrent de force ces réfugiés ? Fernando Martins, auteur d'une importante biographie de Teotónio Pereira, dont on dit qu'il fut le meilleur diplomate de Salazar, rappelle le moment politique délicat où se jouait le drame d'Aristide de Sousa Mendes<sup>24</sup>. Les forces allemandes avaient atteint les Pyrénées ; Salazar consacrait toute son attention à s'assurer qu'elles n'aient aucune raison d'avancer davantage. Ce n'était pas le moment, estimait Salazar, qu'éclate un incident diplomatique impliquant l'Allemagne ou l'Espagne. Les éléments phalangistes éprouvaient des difficultés à dissimuler leurs ambitions à l'égard du Portugal, dont le droit à exister indépendamment de l'Espagne était, selon eux, du même ordre que celui de Gibraltar. Et leur influence augmentait. La désobéissance de Sousa Mendes lui valut sa carrière ; Salazar ne pouvait autoriser ses représentants à l'étranger à agir de façon indépendante. Teotónio Pereira, pour sa part, tenta de convaincre les autorités espagnoles de ne pas reconnaître la validité des documents signés par Sousa Mendes.

Munies des visas délivrés par ce dernier ou d'autres documents, des milliers de personnes affluèrent au Portugal, se dirigeant d'abord vers Lisbonne et remplissant toutes les chambres d'hôtel disponibles et les hébergements en location. Tout en attendant un moyen de sortir du pays, les réfugiés faisaient faire des affaires en or aux propriétaires de restaurants et de cafés, ainsi qu'aux intermédiaires ingénieux qui transformaient les marchandises de contrebande en liquidités indispensables. Le désir des autorités de contrôler les mouvements de ces étrangers, ainsi que leurs contacts avec les Portugais et la crainte des pressions inflationnistes, conduisit à les orienter ultérieurement à distance de la capitale, vers les stations balnéaires et les villes d'eau comme Figueira da Foz, Cúria et Caldas da Rainha. S'ils étaient libres de s'installer dans ces villes, les réfugiés n'étaient cependant pas autorisés à les quitter sans la permission de la PVDE. Tous ces événements se déroulèrent sous les phares de la presse étrangère. Le *Washington Post*, par exemple, écrit :

---

24 Fernando Martins, *Pedro Teotónio Pereira : Uma Biografia*, thèse de doctorat, université d'Évora, 2004.

Probablement les trois quarts des réfugiés de France sont juifs. Nombre d'entre eux sont aisés et portent des noms connus dans les affaires internationales, mais la majorité sont des « Juifs de ghettos », originaires de Pologne, d'Allemagne, de Tchécoslovaquie et d'Autriche, qui ont cherché refuge en France au cours des cinq dernières années, et qui redoutent naturellement de retomber entre les mains de Hitler.

Ces gens présentent la partie la plus pitoyable de l'humanité et connaissent le découragement le plus profond. Bon nombre ne parlent que le yiddish, l'allemand ou le polonais, et certains fuient pour la troisième ou quatrième fois. Très rares sont ceux qui ont des visas américains, mais plusieurs ont obtenu des permis d'entrer en Haïti ou dans la République dominicaine, et espèrent entrer par la suite aux États-Unis<sup>25</sup>.

Il faut rappeler, lorsqu'on évoque la réinstallation des réfugiés et le feu des projecteurs sous lequel se retrouva soudain le Portugal, que Lisbonne était à ce moment précis de l'été le théâtre d'un certain nombre d'événements liés à la commémoration de deux centenaires de 1140 et 1640, notamment la grande exposition sur le monde portugais. Des sommes considérables avaient été investies dans ces commémorations destinées à renforcer le sentiment nationaliste et impérial, ainsi que le soutien au régime, mais l'entreprise tout entière risquait d'être compromise par la guerre et ses conséquences.

À la fin de l'année 1940, il y avait encore quelque 10 000 réfugiés dans le pays, dont 90 % étaient juifs<sup>26</sup>. Au total, selon Milgram, entre 13 500 et 15 000 Juifs traversèrent le Portugal pendant la guerre<sup>27</sup>. Hésitant à laisser se développer la concurrence économique, le gouvernement empêcha les réfugiés de travailler, réduisant ceux qui ne pouvaient partir rapidement à un état de dépendance vis-à-vis des organisations caritatives portugaises et étrangères, dont bon nombre, comme la HIAS-JAC, la HICEM et le Joint Distribution Committee, étaient gérées par des Juifs. Les Juifs portugais, organisés dans la *Comunidade Israelita de Lisboa*, étaient eux aussi actifs, notamment après l'entrée en guerre des Américains qui conduisit au départ des organisations ayant leur siège aux États-Unis. Le comportement de la plupart des Portugais à l'égard de ces arrivées non attendues fut généralement

25 « Thousands of Refugees Flee Through Spain into Portugal », *Washington Post*, 30 juin 1940.

26 Milgram, *Salazar, Portugal e os Judeus...*, op. cit., p. 142.

27 *Ibid.*, p. 151.

favorable, en dépit du choc des cultures qui s'ensuivit souvent. L'atmosphère prévalant au Portugal a été bien rendue par Arthur Koestler dans son roman de 1943 *Arrival and Departure*<sup>28</sup>, qui se déroule dans une « Neutralia » fictive. Les habitants de ce pays, explique un personnage à un nouvel arrivant, sont « gentils et polis, mais ils vivent dans un autre monde<sup>29</sup> ». L'incapacité de la presse à traiter de la question des réfugiés contribua probablement à cette incompréhension mutuelle. À l'été 1940, le nombre de réfugiés entrés au Portugal contre les vœux du gouvernement semble avoir joué plus tard contre l'entrée de Juifs du Luxembourg, envoyés sous bonne garde dans des trains plombés qui traversèrent la France et l'Espagne. Bien que des récits contradictoires entourent cet épisode, qui constitue un net abus des droits du Portugal en tant qu'État souverain neutre, il semble que seuls les personnes âgées et les très jeunes furent autorisés à pénétrer dans le pays, les autres étant contraints de retourner en France<sup>30</sup>.

Dès lors que la France fut vaincue et que la Grande-Bretagne refusa l'offre de paix de Hitler, la question de l'avenir de l'Europe devint de plus en plus pressante. L'éventualité d'une catastrophe pour Salazar se précisa encore lorsque l'Union soviétique entra en guerre après avoir été attaquée par l'Allemagne, et de nouveau, lors de l'entrée en guerre des États-Unis. La victoire totale de l'une ou l'autre partie remplissait d'appréhension le dictateur portugais, son analyse reposant sur les conséquences pour le Portugal (et, sans aucun doute, pour son régime) d'une lutte idéologique aussi acharnée. Jusqu'à la fin de 1941, la victoire de l'Allemagne semblait assurée, et l'Ordre nouveau des nazis était au centre des préoccupations de Salazar. Il en discuta avec Gonzague de Reynold, avec des experts du pays (en particulier les contacts universitaires de Salazar) et, bien évidemment avec des diplomates du Portugal, dans le pays et à l'étranger. Invariablement, cependant, cette correspondance portait principalement sur les aspects économiques. Presque personne n'évoqua l'aspect racial de la vision de Hitler pour une nouvelle Europe. C'est flagrant dans l'analyse la plus détaillée de l'Ordre nouveau imminent, réalisée par le consultant économique du MNE, Tomaz Wylie Fernandes, soumise en janvier 1941. Ce document était sombre dans ses pronostics quant à la marge d'indépendance des petits États à l'avenir, mais – bien qu'il accorde une attention particulière aux discours d'Alfred Rosenberg – il ne disait rien sur la race, si ce n'est le désir

---

28 Paru en français dès 1946 sous le titre *Croisade sans croix*, traduit par Denise van Moppes, Paris, Calmann-Lévy.

29 Arthur Koestler, *Arrival and Departure*, Londres, Penguin, 1969 [1<sup>re</sup> édition en 1943]], p. 19.

30 Flunser Pimentel & Ninhos, *Salazar, Portugal e o Holocausto...*, op. cit., p. 451-454.

des nazis d'une consolidation géographique des Allemands de souche<sup>31</sup>. On peut s'interroger sur les raisons de ce silence. Il est bien sûr possible que les archives de Salazar aient été purgées, de son vivant ou par la suite, de presque tout ce qui se rapportait au traitement des Juifs pendant la guerre. Il est également possible que ses confidents veillaient, pour une raison ou pour une autre, à ne pas coucher le sujet sur le papier. De toute évidence, ce ne fut pas un sujet abordé par la presse portugaise, soumise à une stricte censure pendant le Nouvel État, mais cela ne signifie pas qu'il n'était pas discuté en privé. On sait que c'était le cas dans certains milieux, et que, d'ailleurs, cette discussion allait jusqu'à inclure la question de l'ascendance de Salazar. Le comte d'Alvelos, Francisco Perfeito de Magalhães e Menezes de Villas-Boas, dans une lettre de juillet 1940 au duc de Bragança, prétendant au trône portugais, indiquait le « danger » auquel était confronté le Portugal. L'Allemagne, guidée par une devise – « pas de quartier dans la guerre contre les Juifs » – était en train de prendre le contrôle complet de l'Europe, alors que le destin du Portugal était confié à un homme d'ascendance « nouveau chrétien ». Pour Alvelos, la solution était claire : seule la restauration immédiate de la monarchie sauverait le Portugal d'une future agression allemande. Cette lettre fut interceptée et remise à Salazar par la PVDE, ce qui peut-être ne fit qu'augmenter son malaise sur toute cette question<sup>32</sup>. Elle sert en tout cas à nous rappeler que les préjugés antisémites étaient bel et bien présents au Portugal et qu'ils se développaient relativement sans entrave, que ce soit en réaction à l'attitude de la communauté juive portugaise qui revendiquait ses droits plus vigoureusement, ou par suite de l'afflux de Juifs étrangers au Portugal, même pour des raisons humanitaires<sup>33</sup>. Aucune de ces explications cependant n'est entièrement satisfaisante.

Pedro Tovar de Lemos, comte de Tovar, était le troisième ministre portugais à Berlin pendant la guerre. Son prédécesseur, Nobre Guedes, nommé pour raisons politiques – il admirait les nazis et le commissaire national du mouvement de jeunesse placé sous l'égide de l'État, le *Mocidade Portuguesa* – avait fui son poste dès les premiers raids aériens britanniques<sup>34</sup>. Dans un

31 Le rapport se trouve dans AOS CO NE 21.

32 AOS CO IN 8B, lettre du comte d'Alvelos au duc de Bragança, juillet 1940. L'allégation selon laquelle Salazar aurait été issu de « Nouveaux Chrétiens » avait été avancée auparavant par João Paulo Freire (Mário) dans le troisième volume de son très long ouvrage *Os Judeus e os Protocolos dos Sábios de Sião* (Lisbonne, 1938). En dépit de son titre, il ne s'agissait pas d'une diatribe antisémite. Ce livre attribuait également une origine juive à une autre personnalité dirigeante du régime António Ferro (directeur du secrétariat de la Propagande nationale).

33 Voir Manuela Franco, « Judeus em Portugal »..., *art. cit.*, p. 314-324.

34 En conséquence, Salazar allait mener une vendetta particulièrement brutale contre Nobre Guedes, vendetta qui se prolongea après la Seconde Guerre mondiale, lorsque l'ex-diplomate en disgrâce refusa de rejoindre les rangs de l'opposition alors qu'il en avait été prié. Flunser Pimentel et Ninhos, *Salazar, Portugal e o Holocausto...*, *op. cit.*, p. 417-418. Voir également AOS Correspondência Diplomática (CD) 2 à propos des requêtes répétées de

rapport souvent cité et portant sur l'Ordre nouveau, Tovar, diplomate de carrière, mentionna le thème des Juifs dans les plans allemands. Il souligna qu'il était difficile d'établir clairement et sans ambiguïté en quoi consisterait l'Ordre nouveau, car personne ne souhaitait en discuter. Soit on n'y connaissait rien, soit on avait trop peur d'en parler. La politique de l'Allemagne à l'égard des Juifs fut incluse dans une section de ce long document qui traitait des différences entre le Troisième Reich et le Nouvel État. Ces différences portaient, entre autres, sur le rôle du parti unique dans les deux pays, sur la relation avec les Églises chrétiennes, et sur le rôle de la censure, beaucoup plus stricte en Allemagne qu'au Portugal dont les pratiques à l'égard de la presse étaient, selon l'esprit nazi, « incompréhensiblement subtiles<sup>35</sup> ». Il vaut la peine de citer ce que déclara le diplomate portugais à propos du traitement réservé aux Juifs par l'Allemagne, sujet qui, selon Tovar, était mal accueilli au Portugal, et le serait encore plus mal si les détails étaient connus concernant la manière « cruellement raffinée » dont cette politique « inhumaine et haineuse » était mise en œuvre :

J'ai l'impression que la « purification du judaïsme » est ici considérée comme un élément fondamental de l'Ordre nouveau, système dans lequel les procédures gouvernementales dans l'ensemble de l'espace européen doivent être uniformisées. Il est indéniable qu'ici, en Allemagne, une grande partie – peut-être même la majorité – de la population est opposée à la persécution des Juifs. La persécution est l'occupation exclusive d'une section du parti. Mais il est également vrai que le Führer ne manque aucune occasion de lui apporter son soutien personnel ; nous devons donc nous attendre, en cas de victoire allemande, à être priés de collaborer à la résolution de ce problème<sup>36</sup>.

Tout en soulignant l'importance de la politique juive pour l'Ordre nouveau à venir, Tovar n'était pas en mesure de préciser en quoi consistait cette politique. Quelques jours plus tôt, cependant, le ministre à Bucarest avait

---

Nobre Guedes concernant la situation de l'ambassade, les difficultés financières et les problèmes familiaux, ainsi que la justification de son départ de Berlin qui, singulièrement, n'impressionna guère Salazar. D'aucuns avancent l'hypothèse que les relations entre Salazar et Tovar étaient, à cette époque, gelées. Flunser Pimentel et Nunhos, *Salazar, Portugal e o Holocausto...*, op. cit., p. 639. C'était peut-être là une marque de la méfiance que nourrissait le dictateur à l'égard du corps diplomatique professionnel.

35 *Dez Anos de Política Externa (1936-1947) : A Nação Portuguesa e a Segunda Guerra Mundial (DAPE)*, vol. 10, Lisbonne, Imprensa Nacional – Casa da Moeda, 1974, n° 2561, le ministre portugais à Berlin au ministre des Affaires étrangères, p. 59-69, p. 65.

36 *Ibid.*

rédigé un rapport sur la nature et la popularité des actions antisémites dans les parties de l'Union soviétique occupées par la Roumanie, mentionnant également « l'organisation [non pas « une », ce qui suggère que des informations sur le sujet avaient déjà été transmises] allemande pour le pillage et l'extermination des Juifs en territoire russe occupé<sup>37</sup> ». La longue réponse de Salazar à Tovar, soigneusement élaborée, ne mentionne pas l'aspect antisémite des plans nazis. Comme toujours, le dictateur portugais était plus préoccupé des implications politiques et économiques pour le Portugal du contrôle nazi sur l'Europe que de ses aspects raciaux et humanitaires<sup>38</sup>. Il compara les perspectives de « l'Ordre nouveau » nazi et celles de son homologue britannique qu'on ne pouvait guère distinguer les unes des autres à partir de documents comme la charte atlantique anglo-américaine. La dernière fois que Washington et Londres avaient tenté d'instaurer un nouvel ordre international, écrivit Salazar, le résultat avait été désastreux : mais même de tels échecs avaient une valeur, pour peu qu'on sache en tirer les leçons. Il concluait : « Nous devons cependant avouer que la méthode expérimentale et la préférence de l'esprit anglais pour une évolution lente des institutions politiques, au détriment des fruits de la raison, offrent quelques garanties<sup>39</sup>. » Ce qui est certain, c'est qu'il n'a subsisté aucun document dans lequel Salazar exprime une préférence pour une victoire des Alliés parce qu'elle aurait mis fin immédiatement aux pratiques racistes et antisémites du Troisième Reich. La conclusion la plus évidente, c'est que, fin 1941 et début 1942, ce n'était pas pour lui une préoccupation majeure en tant qu'événement en soi. Cette question importait uniquement en fonction des répercussions éventuelles sur le Portugal et son Nouvel État, et, à cet égard, elle était placée très bas dans la hiérarchie des préoccupations internationales de Salazar. Elle se situait très en deçà de l'avenir politique et économique de l'Europe, du rôle ambigu de l'Espagne dans la guerre, des préparatifs de la défense militaire du Portugal, du sort des colonies d'Extrême-Orient (notamment le Timor portugais occupé alternativement par les Alliés et les Japonais), des possibilités ouvertes par la hausse du prix du tungstène et du blocus du continent par les Britanniques qui empêchait le Portugal de profiter de façon plus substantielle de son rôle d'intermédiaire neutre. À bien des

37 *DAPE*, vol. 10, n° 2520, le ministre du Portugal à Bucarest (Quartin) au ministre des Affaires étrangères, Bucarest, 6 novembre 1941, p. 21-22, ici p. 22. Quartin allait, à l'occasion, revenir sur ce sujet dans ses futures communications, mais ce ne fut en aucun cas un axe principal de ses rapports.

38 *DAPE*, vol. 10, n° 2646, le président du conseil et le ministre des Affaires étrangères au ministre à Berlin, Lisbonne, 30 novembre 1941, p. 144-150.

39 *Ibid.*

égards, ce n'était guère surprenant. Salazar pouvait tenir éloignée de ses préoccupations la souffrance humaine et c'est ce qu'il fit, en particulier celle des Portugais, à titre individuel ou en tant que groupes ; les dénonciations – même celles qui émanaient de proches collaborateurs – des traitements brutaux infligés aux prisonniers politiques, ou des conditions prévalant pour les pauvres du pays suscitaient peu de compassion en lui, voire aucune. Les archives contiennent de nombreux exemples de ce manque d'empathie. Le terrible sort des Juifs allemands, polonais ou soviétiques – et même celui des Juifs portugais, dans certains cas – ne l'émouvait pas plus que celui du peuple qu'il gouvernait.

Au cours de cette phase de la guerre, le Nouvel État portugais chercha un domaine non controversé qui lui permettrait de bénéficier d'atouts sur le plan humanitaire : assurer la sécurité des enfants directement affectés par le conflit. Dans une note officielle datée du 2 février 1941, le gouvernement affirma son soutien à une initiative du journal *Diário de Notícias* (proche du régime), initiative visant à apporter de l'aide aux enfants dans une guerre où les civils étaient pris pour cibles. Le journal avait pour objet de faire du Portugal, avec l'aide de sa population et celle d'organisations étrangères, un centre de l'aide à acheminer dans les « zones sûres » où les enfants pourraient être réunis afin de garantir leur bien-être. Le *Diário da Manhã*, organe officiel du régime, approuva cette initiative qui, affirma-t-il, apportait une nouvelle dimension et une vigueur accrue à l'action spontanée menée par de nombreux citoyens portugais :

L'attitude de notre gouvernement étant ainsi définie, il faut espérer qu'elle ralliera le soutien et la sympathie des gouvernements belligérants, lesquels ne manqueront pas d'être sensibles à l'humanitarisme profond et clairvoyant qui l'inspire. C'est après tout, – il faut le souligner – le sort de millions d'enfants, leur vie, ou du moins leur santé, qui sont en jeu. On ne peut remédier à cette grave situation qu'en établissant des zones ou des villes sûres où les enfants pourront trouver refuge et où l'aide envoyée par tous à ce pays qui la répercutera, pourra les atteindre<sup>40</sup>.

Au cours de l'année 1942, des rapports commencèrent à parvenir au dictateur portugais, *via* Londres, sur ce que subissaient tous les Juifs en Pologne. Ces rapports complétèrent les comptes rendus de la presse

---

40 « O Governo Português e o Socorro às Crianças Vítimas da Guerra », *Diário da Manhã*, 3 février 1941.

sur le traitement réservé à d'autres groupes dans ce pays, et furent ultérieurement confirmés à la fin de l'année par les principales puissances alliées. Ils s'ajoutaient à d'autres documents antérieurs que faisait circuler le Saint-Siège sur le sort de la Pologne sous occupation nazie<sup>41</sup>. Il est cependant impossible d'évaluer dans quelle mesure ces rapports furent crus. Du moins, l'impact durable des récits d'atrocités de l'époque de la Première Guerre mondiale rendit les opinions publiques extrêmement circonspectes. Mais, après la déclaration de décembre des Alliés sur le traitement réservé aux Juifs, on ne pouvait plus se faire d'illusions sur le sort des Juifs dans l'Europe occupée. Et c'est au vu de cette connaissance que les historiens ont considéré l'attitude de Salazar à l'égard de trois groupes distincts : les Juifs « portugais » aux Pays-Bas, descendants de ceux qui avaient été contraints de fuir le Portugal dans un passé lointain, mais n'avaient jamais demandé ni reçu la nationalité portugaise, n'ayant gardé que des relations extrêmement distantes avec leur patrie ancestrale ; les Juifs séfarades, originaires de Salonique, dont la nationalité portugaise avait été reconnue sous condition après les guerres balkaniques, et dont certains étaient demeurés en Grèce, la plupart s'étant installés en France ; et les Juifs hongrois, pris au dépourvu par l'invasion allemande de 1944 et leur subit revers de fortune. Fort de quelque 4 300 personnes<sup>42</sup>, le groupe des « Juifs portugais » aux Pays-Bas n'avait jamais cherché à obtenir la nationalité portugaise et n'avait pas véritablement de relations avec le Portugal, car il avait évolué depuis le départ de leurs ancêtres, plusieurs siècles auparavant. Ce ne fut qu'au cours de l'été 1942 que, confrontés à un tournant décisif de la politique allemande à leur égard, ils envisagèrent de demander la protection portugaise ; c'était leur dernier recours. Au moment où ils lancèrent ces appels, les déportations vers les centres de mise à mort à l'Est étaient déjà en cours. De plus, l'Allemagne avait fait en sorte depuis fin octobre 1941 qu'il soit impossible pour les Juifs de quitter les pays sous son contrôle (et la légation allemande à Lisbonne était, de temps à autre, consultée par Berlin quant à la possibilité de convaincre le gouvernement portugais de livrer les Juifs de son territoire). Avraham Milgram considère les *démarches*<sup>43</sup> diplomatiques entreprises par le gouvernement portugais à Berlin en faveur de ces Juifs néerlandais – dont les noms indéniablement portugais auraient, selon un récit, fait

41 Flunser Pimentel et Ninhos, *Salazar, Portugal e o Holocausto ...*, op. cit., p. 648.

42 Milgram, *Salazar, Portugal e os Judeus...*, op. cit., p. 308.

43 En français dans l'original.

venir les larmes aux yeux de Salazar<sup>44</sup> – comme étant, au mieux de pure forme, Tovar étant content de céder lorsque sa requête fut rejetée par l'Auswärtiges Amt. Milgram attribue cette attitude au fait que l'issue de la guerre était encore incertaine. Il laisse entendre, cependant, que s'il y avait eu un consul portugais aux Pays-Bas, la situation aurait fort bien pu être différente<sup>45</sup>. Une fois la guerre finie, les rares survivants de la communauté (moins de cinq cents sur les quatre mille trois cents membres à l'origine) firent savoir leur déception aux autorités portugaises.

Le 4 février 1943, la légation allemande informa le MNE qu'à compter du 1<sup>er</sup> avril de cette année, tous les Juifs étrangers résidant en France, en Belgique et aux Pays-Bas, ainsi qu'en Allemagne même et dans le protectorat de Bohême et de Moravie, seraient soumis aux lois et règlements concernant les communautés juives de ces pays, notamment leur « discrimination, leur internement, puis leur expulsion ». Comme une telle mesure allait affecter un certain nombre de citoyens portugais, le gouvernement portugais était prié de veiller au départ de ces gens des territoires occupés par l'Allemagne : un visa de sortie serait délivré dès qu'un visa d'entrée au Portugal aurait été fourni, les autorités allemandes se réservant le droit d'examiner au cas par cas la situation des Juifs portugais. Après le 31 mars, il n'y aurait plus aucun traitement de faveur. Selon Milgram, à cette époque, le nombre de Juifs portugais inscrits dans les consulats français ne dépassait pas trois cents, la plupart d'entre eux ayant quitté Salonique après la Première Guerre mondiale<sup>46</sup>. Depuis juin 1940, en dépit de l'indifférence de Lisbonne pour leur sort tragique, ils avaient été protégés par la légation portugaise à Vichy et le réseau consulaire subsistant ; le vice-consul à Paris, António Alves, avait même fait sortir certains détenus du camp de Drancy<sup>47</sup>. Au cours de l'année 1943, et en 1944, bon nombre s'étaient rendus légalement au Portugal, Salazar acceptant à contrecœur même ceux dont le droit à la nationalité portugaise était, selon lui, contestable. Une fois arrivés au Portugal, ceux-ci furent détenus à la station thermale de Cúria, comme s'ils étaient des étrangers. Salazar attribua la décision d'accepter ces Juifs originaires de Salonique à des considérations d'ordre humanitaire, mais Milgram considère que, s'ils furent acceptés au Portugal, c'était parce que Salazar avait besoin de s'insinuer dans les bonnes grâces des Alliés dont la victoire se précisait et qui avaient tardivement accordé une certaine priorité au sauvetage des Juifs.

---

44 Flunser Pimentel et Ninhos, *Salazar, Portugal e o Holocausto...*, op. cit., p. 656.

45 Milgram, *Salazar, Portugal e os Judeus...*, op. cit., p. 316.

46 *Ibid.*, p. 296.

47 *Ibid.*, p. 298.

Finalement, en 1944, deux chefs de mission portugais à Budapest, le ministre Carlos Sampaio Garrido et son successeur, Alberto Liz-Teixeira Branquinho, se joignirent à leurs homologues suisse et suédois pour étendre la protection diplomatique au plus grand nombre possible de Juifs de la ville, sous réserve qu'ils acceptent que les passeports qu'on leur délivrerait ne soient pas utilisés à l'avenir pour revendiquer la nationalité portugaise ou le droit de s'installer dans le pays. Cette action humanitaire devint en fait l'élément dominant de l'activité professionnelle de Branquinho en Hongrie, et il bénéficia, pour ce faire, de la prudente bénédiction de Salazar qui accepta d'élargir progressivement le filet de sécurité lancé par son représentant dans la capitale hongroise – processus que Milgram attribue, de nouveau, à l'évolution de la guerre. En 1944, l'issue du conflit ne faisait aucun doute<sup>48</sup>.

Les données exposées plus haut permettent-elles de mieux comprendre l'attitude de Salazar devant la politique d'extermination de la population juive d'Europe par les nazis ? À l'instar de bien des aspects de l'action gouvernementale, il semble qu'elle ait été subordonnée à certains objectifs identifiés comme prioritaires par Salazar dans un monde en guerre : préserver à la fois la neutralité portugaise et la stabilité du Nouvel État. Le 2 juillet 1940, Salazar écrivit à Armindo Monteiro, son ambassadeur à Londres, qui avait, peu auparavant, suggéré d'autoriser l'entrée au Portugal d'un millier de Polonais se trouvant encore en France. Monteiro les avait décrits comme étant « racialement purs » et faisant partie de l'élite intellectuelle de leur pays, que les nazis détruisaient systématiquement. Ils risquaient la mort à moins de pouvoir fuir, *via* le Portugal, vers une autre destination<sup>49</sup>. Salazar ne fut pas impressionné. Il expliqua que le problème des réfugiés était sérieux, et qu'on ne pouvait pas se permettre de l'aggraver. Qui plus est, c'était précisément le fait que les personnes mentionnées par Monteiro étaient membres de l'intelligentsia polonaise qui les rendaient indésirables. Il n'y avait aucune garantie qu'ils quitteraient rapidement le Portugal, puisque – grâce à un consul qui avait déjà été rappelé (Sousa Mendes), le pays était rempli de réfugiés – et il était probable qu'ils voudraient mener, au Portugal, des activités professionnelles et intellectuelles contraires aux intérêts de l'État<sup>50</sup>. Salazar concluait :

48 Cet épisode est traité en détail par Flunser Pimentel et Ninhos, *Salazar, Portugal e o Holocausto...*, p. 689-715, et Milgram, *Portugal, Salazar e os Judeus...*, *op. cit.*, p. 328-358.

49 *DAPE*, vol. 7, Lisbonne, Imprensa Nacional, 1971, n. 934, le ministre des Affaires étrangères à l'ambassadeur à Londres, 2 juillet 1940, p. 183.

50 Flunser Pimentel et Ninhos, *Salazar, Portugal e o Holocausto...*, *op. cit.*, p. 497-498.

On ne comprend pas vraiment pourquoi l'Angleterre n'aménage pas le transport vers d'autres pays, de réfugiés de nationalités [étrangères] à l'égard desquels elle a pris des responsabilités, et qui veulent traverser le Portugal.

De toute évidence, l'État portugais aurait pu faire davantage pour sauver des vies, que ce soit en 1940, lorsque le grand flot de réfugiés s'arrêta à la frontière espagnole, ou en 1942, lorsque la communauté séfarade néerlandaise lança au Portugal un appel à l'aide, ou dans les années précédentes, en coopération avec les organisations juives de Lisbonne. Une telle attitude aurait singularisé Salazar parmi les dirigeants de l'époque de la guerre, à un moment où il voulait plutôt s'aligner sur les nations et ne pas attirer l'attention sur le Portugal. Salazar choisit de préserver le délicat équilibre du pays entre la Grande-Bretagne, son alliée et protectrice traditionnelle, maître des mers et donc en situation de s'emparer de l'empire dispersé du Portugal, et l'Allemagne, qui dominait le continent. Si, pour les Alliés, le sort des Juifs d'Europe était subordonné à la nécessité de gagner la guerre, au Portugal, il fut subordonné au désir du pays et du régime de sortir indemnes de la guerre. Ici, on n'est guère très éloigné, disons, de la situation britannique décrite par Richard Breitman comme « une question de priorités<sup>51</sup> ». Milgram, on l'a vu, met l'accent sur une interprétation par Salazar de l'évolution de la guerre pour expliquer son attitude de 1942 à 1944. C'est peut-être parfaitement exact. Il n'en demeure pas moins qu'une lecture plus nuancée de la situation laisse penser à une liberté d'action croissante par suite d'une combinaison de facteurs, entre autres, la certitude de plus en plus affirmée que la guerre ne gagnerait pas la péninsule ibérique. Qui plus est, alors que Breitman précise que les gouvernements alliés furent contraints de réagir à la pression de l'opinion publique dénonçant vigoureusement la « Solution finale » mise en œuvre par les nazis, Salazar ne fut pas confronté à une telle pression interne. La censure de la presse assurait le quasi silence des journaux en ce qui concernait l'extermination des Juifs, ou de tout autre peuple, par les nazis. La pénurie d'informations était telle qu'un prêtre, Miguel de Oliveira, se livra en 1944 à un débat surréaliste sur la prochaine conversion des Juifs du monde au christianisme. Sa conférence fut résumée comme suit par le *Diário da Manhã* :

---

51 Richard Breitman, « The Allied War Effort and the Jews », *Journal of Contemporary History*, vol. 20, n° 1, 1985, p. 135-156, p. 135.

Les Juifs comprennent mieux que jamais qu'ils n'ont rien à craindre de l'Église. Elle n'a jamais cessé de prier pour le peuple juif ; elle a montré, au cours des vingt siècles écoulés, qu'elle était leur plus grand défenseur ; et aujourd'hui, la voix du Saint-Siège est presque la seule qui pousse un cri en faveur des Juifs persécutés, critiquant autant que possible toutes les prétendues campagnes antisémites<sup>52</sup>.

Ce n'étaient pas seulement les censeurs portugais qui surveillaient la presse ; la légation allemande étudiait de près chaque ligne écrite afin de s'assurer qu'elle ne contenait aucune critique de l'occupation. Le quotidien catholique *A Voz*, ordinairement identifié comme favorable aux Alliés, se retrouva souvent dans sa ligne de mire, ce qui aboutit à des plaintes au MNE concernant le laxisme et l'indulgence de la censure.

Lorsque la grande vague de réfugiés ralentit à l'automne 1940, le nombre de Juifs entrant au Portugal légalement ou illégalement déclina, mais les restrictions légales demeurèrent en vigueur, alors même que le sort de la population juive d'Europe devenait de plus en plus évident pour tous les observateurs intéressés et bien informés. Peu après, le 23 juillet 1941, Gonzague de Reynold écrivit à Salazar, le remerciant d'avoir accordé le droit de passage au Portugal au plus jeune fils d'un collègue, ancien député du parti du Centre allemand, Dessauer (probablement Friedrich Dessauer) présenté par Reynold comme « catholique, né catholique, bien que sa famille soit de race israélite. D'où le double ostracisme qui pèse sur lui et sur les siens<sup>53</sup> ». Reynold ajoutait : « Grâce à vous, son fils cadet a pu rejoindre un frère aîné qui est assistant dans un laboratoire universitaire des États-Unis<sup>54</sup>. » Il est difficile de ne pas considérer que c'était ce type d'action humanitaire – d'envergure réduite, discrète, invisible au reste du pays, concernant uniquement des élites bien placées susceptibles d'être utiles à l'avenir – qui avait les faveurs de Salazar. Il avait en horreur l'action en masse d'Aristide de Sousa Mendes. Avant tout, il souhaitait contrôler la réaction de l'État, estimant être le seul homme capable d'évaluer les conséquences de chaque action, si minime soit-elle, pour la politique de neutralité du Portugal en temps de guerre, politique sur laquelle devait, disait-on, reposer l'avenir du pays. Étant donné l'ampleur de la tragédie

52 « A Santa Sé Espera a Conversão dos Judeus », *Diário da Manhã*, 25 janvier 1944.

53 En français dans l'original.

54 AOS COE 3, lettre de Gonzague de Reynold à António de Oliveira Salazar, château de Cressier-sur-Morat, 23 juillet (année non spécifiée, mais 1941).

## 9 / SALAZAR FACE À LA SHOAH

humanitaire que subissait l'Europe, c'était, bien sûr, très insuffisant – mais cela correspondait à la réaction de Salazar au sort de son propre peuple, ou de ceux, dans les colonies, placés sous son autorité.